

1967 - 2017
Depuis 50 ans
au service des patients.

PROGRAMME

39^e CONGRÈS des audioprothésistes

24/25/26 MARS 2017

PALAIS DES CONGRÈS DE PARIS

unsaf
SYNDICAT NATIONAL DES AUDIOPROTHÉSISTES

La 39^e édition du Congrès
des Audioprothésistes
se déroulera sous
le haut patronage de

Monsieur Thierry MANDON

***Secrétaire d'État chargé de l'Enseignement
Supérieur et de la Recherche***



Liberté • Égalité • Fraternité

RÉPUBLIQUE FRANÇAISE

MINISTÈRE
DE L'ENSEIGNEMENT SUPÉRIEUR
ET DE LA RECHERCHE

SYNDICAT NATIONAL DES AU

de Luis GODINHO



Je suis heureux de vous présenter la 39^e édition du Congrès des Audioprothésistes. L'année 2017 représente un moment charnière : elle marque, en effet, les 50 ans de la loi qui a mis sur pied la profession d'audioprothésiste.

En 1967, le texte fondateur de la profession d'audioprothésiste en France a offert un statut propre aux « applicateurs détaillants d'appareils de prothèse auditive », qui exerçaient auparavant leur métier de façon exclusive ou simultanément avec une autre (pharmacien, opticien ou encore orthopédiste).

Du 24 au 26 mars 2017 au Palais des Congrès de Paris, l'ensemble des acteurs majeurs de la profession pourra faire état du long chemin parcouru et des nombreux progrès techniques établis depuis cette loi. Aujourd'hui, près de 700 000 appareils sont délivrés chaque année pour les adultes par 3 300 audioprothésistes répartis sur l'ensemble du territoire.

Il s'agit également d'une période charnière pour les audioprothésistes, qui discutent activement avec les pouvoirs publics pour un meilleur remboursement de ce dispositif médical. La malaudition représente, en effet, un enjeu de santé publique. Le déficit auditif concerne toutes les générations et 10 % de la population française : l'accès à l'audioprothèse est essentiel. Plus que tout autre dispositif médical, l'audioprothèse joue un rôle déterminant dans la qualité de vie, le maintien des capacités cognitives et la santé. Elle retarde l'entrée dans la dépendance, diminue le sur-déclin cognitif chez les personnes âgées ou encore les risques de dépression.

Lors du dernier Congrès, une étude économique inédite sur les coûts du non-équipement avait été présentée. L'étude sur l'Impact économique du déficit auditif en France et dans les Pays développés de Jean de Kervasdoué et Laurence Hartmann, a démontré l'intérêt stratégique de financer les audioprothèses plutôt que les surcoûts liés au non-équipement. Conjuguée aux données scientifiques dont nous disposons, notamment les travaux de l'INSERM établissant le lien entre déficit auditif et dépendance, cette étude médico-économique a ouvert des perspectives nouvelles pour l'assurance-maladie et les pouvoirs publics, afin de bâtir une nouvelle politique de prise en charge du handicap auditif.

Notre profession d'audioprothésiste se trouve quant à elle en plein processus d'évolution. Depuis cinquante ans, elle ne cesse de se réformer et se moderniser avec un seul objectif : mieux répondre aux besoins du patient en lui apportant des solutions plus personnalisées et de qualité. De nombreuses initiatives ont été prises. Parmi celles-ci : la création d'une fiche d'information référente en matière de troubles auditifs à l'attention du corps médical et des patients, afin de les sensibiliser aux risques d'un déficit auditif non pris en charge et de leur expliquer le rôle de l'audioprothésiste, et le déploiement, en 2016, d'une charte des bonnes pratiques des audioprothésistes.

Cette profession cinquantenaire se trouve en perpétuel renouvellement et est installée pour durer dans le paysage sanitaire français.

Ainsi, le Congrès 2017 témoigne de la modernité technologique de notre secteur professionnel et de l'accroissement du niveau d'expertise des audioprothésistes. L'occasion pour les exposants de faire preuve à nouveau de dynamisme et de créativité. Je remercie d'ores et déjà l'ensemble des exposants et intervenants de cette édition pour leur participation et leur soutien.

Parmi les temps forts de ces deux jours figurent différents ateliers, se penchant sur l'usage des écouteurs insérés en audiométrie prothétique, l'innovation dans la mesure de la compréhension de la parole dans le bruit ou encore sur les mesures in vivo.

Je serai heureux de vous retrouver au Palais des Congrès du 24 au 26 mars 2017 !

Luis GODINHO

Président du Syndicat national des audioprothésistes

A handwritten signature in black ink that reads "L. Godinho".

■ Éditorial de Luis Godinho	Page 03
■ Communiqué UNSAF	Page 05
■ Bulletin d'adhésion UNSAF	Page 06
■ Conditions d'accès au Congrès	Page 07
■ UNSAF – Formation continue	Page 08
■ Planning général	Page 09
■ Inauguration officiel du Congrès	Page 10
■ Matinée politique	Page 11
■ Programme des conférences	Page 12
■ Remise des Prix UNSAF	Page 15
■ Programme des ateliers	Page 16
■ Résumés des ateliers	Page 17
■ Exposition de posters scientifiques	Page 21
■ Liste des exposants	Page 22
■ Bulletin d'inscription au Congrès	Page 23
■ Informations pratiques	Page 25
■ Informations & Contacts	Page 28

Vous êtes audioprothésiste ? Faites-vous entendre ! Adhérez au Syndicat National des Audioprothésistes (UNSAF) !

**3 bonnes raisons d'adhérer au syndicat national des audioprothésistes.
Il est ...**

✓ 1 - Votre porte-parole auprès des pouvoirs publics

Adhérer, c'est l'assurance d'être représenté lors des grands débats qui animent notre profession

L'UNSAF est l'organisme professionnel représentatif des audioprothésistes auprès des pouvoirs publics. Il siège notamment à l'Union Nationale des Professionnels de Santé (UNPS), à la Conférence nationale de la santé, au Haut conseil aux professions paramédicales. Il agit également en tant qu'interlocuteur clé auprès des organismes d'assurances maladies.

✓ 2 - Le défenseur de votre profession par ses actions concrètes

Adhérer, c'est devenir acteur de l'évolution de son métier

L'UNSAF mène toute l'année des actions concrètes visant à valoriser la profession. Il a notamment été à l'origine de l'adoption du devis normalisé et participé aux débats menant à la réduction de la TVA pour les piles... Le Syndicat a été à l'initiative de la norme européenne Afnor NF EN 15927 « Services offerts par les audioprothésistes », faisant ainsi de la profession, la première du secteur paramédical à bénéficier d'une norme à l'échelle européenne.

✓ 3 - Votre partenaire pour toutes vos questions au quotidien

Adhérer, c'est être accompagné au quotidien

Comment m'installer en toute légalité ? Quelles lois régissent mon métier ? Qui peut venir vérifier la conformité de ma cabine ? Le Syndicat est votre interlocuteur privilégié. Il vous apporte toutes les réponses sur l'exercice de votre profession.

En ligne sur le site de l'Unsaf : Les FAQ du métier d'audioprothésiste

Bénéficiez d'un tarif privilégié au Congrès des audioprothésistes, le rendez-vous incontournable de la profession

Adhérez ! Rendez-vous sur le site de l'UNSAF :

www.unsaf.org

Bulletin d'adhésion au dos =>



SYNDICAT NATIONAL DES AUDIOPROTHÉSISTES

Pour les **adhérents de 2016**, sauf changements, ne remplissez que les champs en rouge.
Ne peuvent être adhérents que les audioprothésistes (personnes diplômées) et non les entreprises.

Identité de l'adhérent :

Nom d'usage **Nom de naissance** (si différent)

Prénom **Tél Portable** (facultatif) :

E-mail (en capitales)

Lieu du diplôme : Paris Nancy Lyon Montpellier Fougères Autre :

Année du diplôme : **N° ADELI** _ _ 2 6 _ _ _ _ / _

Lieu d'exercice :

Raison sociale **Enseigne**..... **Code postal**

Adresse (pour la correspondance) : **professionnelle** / **personnelle**

N° et Voie

Code postal **Ville**

Tél

MONTANT DE LA COTISATION 2017

(Vous recevrez un justificatif de paiement après réception de votre règlement)

- Audioprothésistes exerçant exclusivement en qualité de salarié
 - Audioprothésistes adhérent pour la première fois au syndicat
 - Audioprothésistes ayant quitté l'exercice depuis moins de 10 ans, s'ils ont exercé au moins 10 ans
- 65 euros**

- Audioprothésistes exerçant en nom propre, gérants de SARL ou directeurs de SA... *(Responsables d'un centre)*

A des fins statistiques, merci de préciser le nombre total de vos salariés (adhérents UNSAF ou non) :

Audioprothésistes : _____ Non audioprothésistes : _____

280 euros

Date et signature :

Les informations recueillies sont nécessaires pour votre adhésion. Elles font l'objet d'un traitement informatique par l'Unsaf et sont destinées à la gestion des adhésions et aux services associés. En application des articles 39 et suivants de la loi du 6 janvier 1978 modifiée, vous bénéficiez d'un droit d'accès et de rectification aux informations qui vous concernent. Si vous souhaitez exercer ce droit et obtenir communication des informations vous concernant, veuillez vous adresser à l'Unsaf, 11 rue de Fleurus 75006 PARIS.

au congrès des audioprothésistes français

Visiteurs de l'exposition

Sont admis : tout audioprothésiste, orthophoniste, médecin ORL, étudiant en audioprothèse et professionnel ayant un lien direct avec le domaine de l'Audioprothèse justifiant de sa qualité aura accès gratuitement à l'exposition sur pré-inscription en ligne avant le 10 mars 2017. Les visiteurs s'inscrivant par le biais du bulletin d'inscription avant le 10 mars 2017 ou s'inscrivant sur place devront s'acquitter d'un droit d'entrée de 20€ TTC.

Congressistes (conférences et cours pratiques)

Sont admis : tout audioprothésiste, orthophoniste, médecin ORL, étudiant en audioprothèse et professionnel justifiant de sa qualité et s'acquittant des droits d'inscription.

Les étudiants auront accès gratuitement aux conférences sur les deux jours sous condition d'une pré inscription en ligne avant le 10 mars 2017. Après cette date, seules les inscriptions sur place seront autorisées au tarif exceptionnel de 20€ TTC. Ils devront obligatoirement fournir un justificatif (carte d'étudiant) de leur statut de l'année en cours.

Ont accès également les retraités des professions nommées ci-dessus.

En sa qualité de prestataire de formation, l'UNSAF peut vous adresser lors de votre inscription une convention de formation.

NOTE IMPORTANTE

L'inscription aux conférences et aux ateliers donne également accès à l'Exposition des fabricants. Il n'est donc pas nécessaire de s'inscrire à la visite de l'exposition.

La journée du vendredi (hors ateliers) est en accès libre pour les visiteurs et les congressistes. Il est cependant nécessaire d'être muni d'un badge visiteur ou conférences.

Conditions générales

À réception de votre inscription et de votre règlement, nous vous adresserons une confirmation d'inscription et une facture.

Dans le cas où l'intégralité du paiement ne nous serait pas parvenue à l'ouverture du congrès, le participant devra s'acquitter des sommes restants dues à son arrivée.

En cas de règlement par virement bancaire, seules seront comptabilisées les sommes effectivement reçues, le participant prenant à sa charge les frais de transferts interbancaires.

Seules les annulations signifiées à la SPAT sas par lettre en recommandé A.R. ou par fax avant le 10 mars 2017 permettront le remboursement des sommes versées, déduction faite de 50 euros pour frais de dossier. Lieu de juridiction : Paris.

En sa qualité de prestataire de formation, l'UNSAF peut vous adresser lors de votre inscription au congrès une convention de formation professionnelle.

L'UNSAF est enregistrée sous le numéro de déclaration d'activité de prestataire de formation

11 75 50675 75 auprès du préfet de la région d'Ile-de-France.

CONDITIONS

Vous pouvez faire la demande d'une convention de formation lors de votre inscription au congrès (à sélectionner sur le formulaire d'inscription).

La convention de formation concerne les inscriptions aux conférences & ateliers (hors étudiants) sous condition du paiement du montant total de vos droits d'inscription lors de votre inscription.

Un minimum de 8h00 de formation est requis.

Pour votre information, les conférences de la journée pluridisciplinaire représentent 5h00 de formation, une session d'atelier représente 1h30 de formation.

Modalités

1 - Vous avez fait la demande d'une convention de formation lors de votre inscription (voir ci-dessus les conditions pour en bénéficier) : une convention de formation vous sera envoyée en même temps que votre confirmation d'inscription et votre facture soldée.

2 - Une attestation de présence vous sera remise en double exemplaire à l'accueil du congrès sous réserve d'une inscription à 2 ateliers minimum ou sur demande spécifique de votre part.

3 - Vous devez la compléter et la faire tamponner par chaque intervenant :

- Journée pluridisciplinaire :
 - Matin : À l'entrée de la salle de conférence auprès de nos hôtesses.
 - Après-midi : À l'entrée de la salle de conférence auprès de nos hôtesses.
- Ateliers : Faites la demande à votre intervenant en fin de cours.

4 - Un exemplaire de ce document devra être déposé sur le stand de l'UNSAF avant votre départ.

Il permettra à l'UNSAF de vous faire parvenir, après congrès, votre attestation de fin de formation nécessaire à l'obtention du remboursement des formations par votre organisme.

Les conditions de remboursement pouvant être différentes en fonction des organismes, nous vous conseillons de vous renseigner avant d'entamer vos démarches d'inscription.

PLANNING GÉNÉRAL

Congrès des audioprothésistes 2017



Vendredi 24 mars 2017	9h00	Inauguration officielle du Congrès
		Conférence de presse
	10h00-12h30	Table ronde Professionnelle
	14h00-16h30	Conférences du Collège National d'Audioprothèse
	17h30	Assemblée Générale de l'UNSAF
	Première session des ateliers	
	16h30	Atelier 1
Atelier 2		
Atelier 3 (niveau débutant)		
Atelier 4		

Samedi 25 mars 2017	Journée Pluridisciplinaire	
	10h00-11h00	Conférence P. LEFEBVRE
	11h00-12h00	Conférence S. SAMSON
	12h00-13h00	Conférence O. MACHEREY
	14h00-15h00	Conférence H. THAIVAN
	15h00-16h00	Conférence H. AMIEVA
	16h00-17h00	Echanges avec la salle - Conclusion
	Deuxième session des ateliers	
	10h30	Atelier 1
		Atelier 2
		Atelier 3 (niveau expert)
		Atelier 4
	Troisième session des ateliers	
	16h30	Atelier 1
Atelier 2		
Atelier 3 (niveau expert)		
Atelier 4		

Dimanche 26 mars 2017	12h30	Remise des prix UNSAF
		Remise du prix du poster scientifique

INAUGURATION OFFICIELLE DU CONGRÈS



Vendredi 24 mars

Hall d'exposition – Niveau 1



Stéphane LAURENT

*Président du Collège
National d'Audioprothèse*



9H00

Audioprothésiste Diplômé d'Etat en 1996 au Conservatoire National des Arts et Métiers, après des cours du soir d'acoustique, également au CNAM.

Prix du Collège National d'Audioprothèse la même année.

Début de l'enseignement en audioprothèse à l'école de Fougères en 1997, aux côtés de Frank Lefèvre.

2004 : élection en tant que membre du Collège National d'Audioprothèse puis participation à de nombreux EPU, aux travaux de réingénierie du diplôme d'Etat au ministère de la santé, à la création de la formation des maîtres de stage.

2009 : entrée dans le centre d'implantation cochléaire du CHU Pontchaillou de Rennes, sous l'égide du Pr Benoit GODEY, lui-même directeur d'enseignement de l'école d'audioprothèse de Fougères.

2011 : fonction de coordinateur pédagogique au sein de l'école d'audioprothèse de Fougères. Ce rôle consiste à orienter la formation clairement autour de l'audioprothèse et du son, en créant notamment un module de « culture sonore ».

2015 : élection au poste de président du Collège National d'Audioprothèse pour un mandat de trois années, avec pour objectif principal d'inscrire plus encore la profession dans un cap scientifique et médical.



Vendredi 24 mars

**MATINÉE
POLITIQUE**

Salle de conférences – Niveau 1

(Ouvert à tous)

La matinée du vendredi sera l'occasion d'échanger avec tous les audioprothésistes qui comme l'UNSAF se soucient de l'avenir de leur profession.

CONFÉRENCE DE PRESSE

TABLE RONDE PROFESSIONNELLE ORGANISÉE PAR L'UNSAF



de 10H00
à 12H30

Table ronde ouverte à tous réunissant des représentants de la profession, des partenaires et décideurs, autour d'un débat sur les nombreux sujets d'actualité qui préoccupent la profession.



PROGRAMME DES CONFÉRENCES



Vendredi 24 mars

Salle de conférences – Niveau 1

CONFÉRENCES DES CANDIDATS AU TITRE DE LAURÉAT DU COLLÈGE NATIONAL D'AUDIOPROTHÈSE



de 14H00
à 15H15

- ▶ « Évolution de l'audition 15-20 ans après chirurgie d'ostéopongiose ». *Valérie BOUCHEZ*
- ▶ « Surdit  et confusions phon tiques : « approche articulatoire ». *Alexandre DURAND*
- ▶ « Etude de l'homog n it  du champ acoustique en audiom trie tonale et vocale en champ libre ». *Richard GEORGES, Vincent DAVET*
- ▶ « Participation   l' laboration d'un test syllabique d' valuation du SRT dans le bruit chez le patient appareill  ». *Fran ois LELIEPAULT*
- ▶ « Utilisation du logiciel SWPTC dans la pratique de l'audioproth se ». *Gwladys RENCIEEN*
- ▶ « La perception des traits de voisement et de non voisement des consonnes chez les patients implant s cochl aires purement  lectriques versus  lectro-acoustiques ». *Capucine ROBIN*

ACTUALIT S DU COLLÈGE NATIONAL D'AUDIOPROTHÈSE



de 15H15
  16H30

- ▶ En 2017 le Coll ge National d'Audioproth se recrute de nouveaux membres : vous avez 30 ans minimum et  tes passionn  par votre m tier et la transmission des savoirs, d posez votre candidature !
- ▶ Le CNA et le num rique : quel avenir pour la p dagogie et le partage des informations ?
- ▶ Centralisation des sujets de m moires de toutes les  coles : Morgan POTIER
- ▶ Le point sur les Cahiers de l'Audition : Arnaud COEZ
- ▶ Le point sur la formation des ma tres de stage : Fr d ric REMBAUD
- ▶ EPU 2017 : « le futur de l'audioproth se : quelles technologies, pour quels actes et pour quels patients ? »

ASSEMBL E G N RALE DE L'UNSAF

(Acc s r serv  aux adh rents UNSAF   jour de cotisation)



17H30



Samedi 25 mars

PROGRAMME DES CONFÉRENCES

Salle de conférences – Niveau 1

JOURNÉE PLURIDISCIPLINAIRE

« COMMENT ADAPTER LA PRISE EN CHARGE MÉDICALE ET PROTHÉTIQUE POUR UNE MEILLEURE EFFICACITÉ DE L'APPAREILLAGE AU NIVEAU COGNITIF ? »

Président de la Journée Scientifique du Congrès :

Professeur Paul AVAN

Laboratoire de Biophysique Sensorielle

Faculté de Médecine – Université Clermont Auvergne

Président Scientifique du Congrès :

Monsieur Eric BIZAGUET

Président d'honneur du Collège National d'Audioprothèse



de 10H00
à 11H00

« **Prise en charge des surdités unilatérales** »

Philippe LEFEBVRE

MD, PhD, Professeur et chef de service d'Otorhinolaryngologie, Service ORL et chirurgie cervicofaciale, CHU de Liège – Belgique



de 11H00
à 12H00

« **L'utilisation de l'audition chez les patients atteints de démence, comme moyen privilégié de leur maintenir une activité cognitive basée sur la musique** »

Séverine SAMSON

Professeur Institut Universitaire de France, Professeur de psychologie cognitive et neuropsychologie, Directeur de l'équipe Neuropsychologie et Cognition Auditive, Université Charles-de-Gaulle, Lille

PROGRAMME DES CONFÉRENCES



Samedi 25 mars

Salle de conférences – Niveau 1



de **12H00**
à **13H00**

« **Implants cochléaires : Effet des paramètres de stimulation sur la perception et implications pour le réglage individualisé** »

Olivier MACHEREY

PhD, Chargé de recherche CNRS, Marseille



de **14H00**
à **15H00**

« **Le rôle et les limites d'un bilan audiolinguistique dans la préparation d'un appareillage** »

Hung THAI-VAN

Chef de Service d'Audiologie et d'Explorations Orofaciales, Hôpital Edouard Herriot, INSERM U1028, CNRS UMR5292, Lyon



de **15H00**
à **16H00**

« **Titre non communiqué à ce jour** »

Hélène AMIEVA

Professeur de Psychogérontologie et chercheur à l'INSERM U897, Bordeaux



de **16H00**
à **17H00**

« **Échanges avec la salle - Conclusion** »

SYNDICAT NATIONAL DES AU



Dimanche 26 mars

REMISE DES PRIX UNSAF

Hall d'exposition – Niveau 1

(Ouvert à tous)



■ Le Prix Congrès UNSAF

Trois prix sont attribués aux exposants pour récompenser leurs efforts dans la réalisation de leur stand, selon les critères suivants :

- Respect des règles d'architecture : fermetures sur les allées, stand ouvert sur l'extérieur, respect du book technique...
- Utilisation des matériaux innovants en adéquation avec les produits présentés pour une meilleure mise en valeur de la marque/société.
- Un projet de stand original.
- Mise en place d'une scénographie et animations pour créer une ambiance conviviale et chaleureuse.

■ Le Prix du meilleur poster scientifique

Le prix du meilleur poster sera attribué par un jury spécial présidé par Monsieur Arnaud COEZ, Audioprothésiste, Pharm. D, PhD, premier vice-président du Collège National d'Audioprothèse.

■ Le cocktail offert par l'UNSAF à l'ensemble des participants présents à cette 39^e édition du congrès.



PROGRAMME DES ATELIERS

Vendredi 24 mars
Samedi 25 mars

Salles d'ateliers – Niveau 1

SESSION 1	SESSION 2	SESSION 3
Vendredi	Samedi	Samedi
 16H30	 10H30	 16H30

ATELIER 1

« L'usage des écouteurs insérés (inserts) en audiométrie prothétique. Implications de la norme ANSI S3.46-2013 dans la mesure du RECD. »

Xavier DELERCE
Audioprothésiste D.E.

ATELIER 3

« Pratiques des mesures « in vivo » sur matériel FREEFIT d'OTOMETRICS : appréhender la réalité sonore au tympan. »

Sébastien GENY
*Audioprothésiste D.E.,
Master Ingénierie de la
Santé ILIS*

ATELIER 2

« Innovation dans la mesure de la compréhension de la parole dans le bruit : le Fra-Matrix, un test de phrase adaptatif dans le bruit. »

Mathieu DEL RIO
*Audioprothésiste D.E., Membre du
Collège National d'Audioprothèse
– Bordeaux*

Yves LASRY
*Audioprothésiste D.E., Membre du
Collège National d'Audioprothèse
– Nantes*

ATELIER 4

« Mesure in vivo sur matériel Affinity : adaptation, vérification et conseil. »

Xavier BASCLE
*Audioprothésiste D.E.,
Master Audiologie*



Vendredi 24 mars
Samedi 25 mars

RÉSUMÉ DES ATELIERS

Salles d'ateliers – Niveau 1 – Atelier 1

L'USAGE DES ÉCOUTEURS INSÉRÉS (INSERTS) EN AUDIOMÉTRIE PROTHÉTIQUE. IMPLICATIONS DE LA NORME ANSI S3.46-2013 DANS LA MESURE DU RECD



Xavier DELERCE
Audioprothésiste D.E.

L'audiométrie au casque représente actuellement le moyen le plus utilisé par les audioprothésistes lors du bilan pré-prothétique.

Or, notre but lors de cette audiométrie n'est pas forcément le même que celui recherché par le médecin spécialiste. L'ORL va s'attacher à écarter une éventuelle pathologie avant l'appareillage, alors que l'audioprothésiste va se servir de son bilan prothétique pour asseoir son réglage et cerner au plus près la dynamique résiduelle de son patient.

L'audiométrie aux inserts présente de nombreux avantages et bien sûr quelques contraintes de mise en place.

Isolation parfaite des bruits de l'extérieur, elle permet de s'affranchir la plupart du temps d'un masquage avec des seuils très dissymétriques entre les deux oreilles. Surtout, elle permet de tester l'audition en un même point de référence que l'aide auditive, ce qui minimise les risques de conversions entre les niveaux audiométriques émis en dB HL et les niveaux atteints au tympan, en dB SPL.

Nous aborderons lors de cet atelier tous les aspects pratiques de la mise en place d'une audiométrie aux inserts (calibration spécifique, matériels, diamètres des mousses, couplages, mise en place, masking, etc.) et nous poursuivrons avec son intérêt dans le cadre d'une adaptation prothétique avec mesure in-vivo des performances de l'appareillage.

Par rapport à l'année dernière, j'aborderai plus en détails le « pont » entre l'audiométrie et la mesure in vivo : la mesure du RECD.

Ce dernier point, qui peut sembler très délicat, a en fait été normalisé par l'ANSI en 2013, et son protocole très simplifié et codifié.

Enfin, le futur sera évoqué, avec la probable calibration des inserts sur coupleur de 0,4cc, ce qui rendra minime le risque de conversion de l'audiométrie HL en SPL au tympan dans le cas des inserts.

DIOPROTHESISTES



RÉSUMÉ DES ATELIERS

Vendredi 24 mars
Samedi 25 mars

Salles d'ateliers – Niveau 1 – Atelier 2



Matthieu DEL RIO
Audioprothésiste D.E.
Membre du
Collège National
d'Audioprothèse
- Bordeaux

INNOVATION DANS LA MESURE DE LA COMPRÉHENSION DE LA PAROLE DANS LE BRUIT : LE FRA-MATRIX, UN TEST DE PHRASE ADAPTATIF DANS LE BRUIT

La problématique de la compréhension dans le bruit est au cœur de notre activité quotidienne et son évaluation est indispensable, tant au niveau de la prise en charge, que de la mesure de l'efficacité des traitements du bruit des aides auditives.

Ces dernières années, différentes solutions nous ont été proposées pour en faciliter la réalisation. Intégrant un matériel vocal varié et une gestion simplifiée de haut-parleurs multiples, ces applications nous ont permis d'intégrer l'audiométrie vocale dans le bruit dans notre pratique quotidienne.

Au delà des protocoles de mesure « classique », que nous avons présentés lors d'un précédent atelier, nous nous concentrerons cette année sur l'approche proposée par l'institut d'Oldenburg dirigé par le Pr KOLLMEIER au travers du test de phrases à niveau de bruit adaptatif, le Matrix-Test.

Ce nouveau test, validé en langue française (1), permet la recherche du seuil d'intelligibilité vocale dans le bruit (SRT) par une modification automatique du niveau de bruit ou de parole en fonction des réponses du patient.

L'utilisation d'un matériel vocal spécifique composé de phrase à structure syntaxique fixe (Nom + Verbe + Nombre + Adjectif + Object)

(2) générée de façon aléatoire propose différents atouts pour une mesure fiable et reproductible dans le temps.

Sensible et sans effet de mémorisation, ce test pose les bases d'une nouvelle ère dans la mesure de la compréhension dans le bruit, celle d'une comparaison objective et scientifiques entre nos différents réglages ainsi que pour diverses applications spécifiques comme la mise en évidence du bénéfice de l'appareillage stéréophoniques, le CROS ou autres mises en situation.

(1) Jansen S, Luts H, Wagener KC, Kollmeier B, Del Rio M, Dauman R, James C, Fraysse B, VORMES E, Frachet, B, Wouters J, van Wieringen A (2012). Comparaison de trois types de français les tests de la parole dans le bruit: Une étude multi-centre. Int. J.Audiol. 51 (3) 164-173

NOM	VERBE	NOMBRE	OBJET	COULEUR
Agnès	achète	deux	anneaux	blancs
Charlotte	attrape	trois	ballons	bleus
Emilie	demande	cing	classeurs	bruns
Etienne	déplace	six	crayons	gris
Eugène	dessine	sept	jetons	jaunes
Félix	propose	huit	livres	mauves
Jean-Luc	ramasse	neuf	pions	noirs
Julien	ramène	onze	piquets	roses
Michel	reprend	douze	rubans	rouges
Sophie	voudrait	quinze	vélos	verts



Vendredi 24 mars
Samedi 25 mars

RÉSUMÉ DES ATELIERS

Salles d'ateliers – Niveau 1 – Atelier 3

PRATIQUES DES MESURES « IN VIVO » SUR MATÉRIEL FREEFIT D'OTOMÉTRICS : APPRÉHENDER LA RÉALITÉ SONORE AU TYMPAN



Sébastien GENY

Audioprothésiste D.E.

Master Ingénierie de la Santé ILIS

Les aides auditives, depuis une vingtaine d'années, ont vu leurs performances et leurs technologies évoluées de façon exponentielle : débruiteurs, microphones directionnelles, expansions, stratégies d'amplification et de compression, transpositions fréquentielles, etc...

Pourtant, les moyens de vérification mis à la disposition des audioprothésistes n'ont pas connu le même essor. Récemment, les technologies embarquées dans les chaînes de mesure « in vivo » de dernière génération ont permis d'évaluer les améliorations quantitatives et qualitatives apportées à l'audition résiduelle du patient par l'aide auditive et de comparer les écarts entre les simulations fournisseurs et la réalité sonore à proximité du tympan.

Ces nouveaux outils sont plus informatifs que les audiométries tonales et vocales prothétiques classiques. Désormais, l'audioprothésiste est capable de « pré-régler » et d'appliquer en temps réel l'amplification selon sa méthode d'adaptation en tenant compte du couple appareil/oreille réelle, de réaliser des « speech map » & des « sound map » pour connaître le placement de signaux complexes (exemple de la voix) dans la dynamique résiduelle du patient.

Néanmoins, ces nouvelles méthodes nécessitent un apprentissage pour être correctement utilisées. Ainsi, la lecture et l'interprétation des résultats nécessitent une connaissance approfondie des mesures in vivo, des SPL-o-gram et des signaux utilisés. Ainsi, lors de cet atelier (3 sessions), nous proposerons 2 niveaux :

- Un niveau « débutant » où nous aborderons les sujets suivants :

Rappel acoustique sur le CAE et les dB SPL
Placement du patient face au freefit.
Le logiciel OTOSUITE et la chaîne modulaire freefit.

Les bases des mesures in vivo :

- Les mesures in vivo vs. Les mesures en 2CC.
- Le gain appareillé, le gain d'insertion.
- La réponse de l'appareil en dB SPL.
- Illustration des écarts simulations fournisseurs/réalité dans le CAE.
- Les outils de mesures avancés, dits PMM (potentiels microphoniques).

Travaux pratiques sur la chaîne de mesure.

- Un niveau « expert » :

Rappel rapide des bases des mesures in vivo.

Description détaillée & configuration approfondie du logiciel OTOSUITE.

Import des données vers les logiciels fabricants.

Application des PMM :

- Détermination d'un speech Map : intérêt des inserts (-> possibilité d'approfondir le sujet lors de l'atelier de Mr XAVIER DELERCE).
- RECD.
- Lecture d'un speech map et choix de l'amplification à apporter.
- Vérification et réglage des paramètres évolués des aides auditives.

À noter, un parcours inter-ateliers qui peut être réalisé en suivant l'atelier de Monsieur XAVIER DELERCE qui abordera la mesure aux inserts et ses répercussions sur les réglages des aides auditives via les mesures in vivo.



RÉSUMÉ DES ATELIERS

Vendredi 24 mars
Samedi 25 mars

Salles d'ateliers – Niveau 1 – Atelier 4

MESURE IN VIVO SUR MATÉRIEL AFFINITY : ADAPTATION, VÉRIFICATION ET CONSEIL



Xavier BASCLE
Audioprothésiste D.E.
Master Audiologie

La mesure de la pression acoustique à proximité du tympan, définie par le terme mesure in vivo, est un outil formidable à disposition des audioprothésistes. Cette mesure effectuée sur le patient appareillé permet de vérifier les valeurs simulées par les logiciels des fabricants.

Le but de cet atelier est d'aborder la mesure in vivo à travers ses différentes étapes, d'explorer les possibilités offertes par le matériel actuel, afin de donner aux participants de bonnes raisons d'incorporer cet outil puissant et efficace à leurs habitudes de travail.

L'atelier se déroulera autour de la chaîne de mesure Affinity de la marque Interacoustics. Il débutera par quelques rappels généraux (configuration, précaution et terminologie) et se poursuivra par la présentation des signaux de test dont le signal ISTS, recommandé par l'EHIMA. A travers différents exemples, nous apprendrons à interpréter les résultats, notamment grâce à l'analyse percentile, et nous verrons ensemble quel signal doit être utilisé en fonction du réglage que nous souhaitons modifier (MPO, transposition fréquentielle...). Nous aborderons également les possibilités offertes par le Visible Speech Mapping, outil intuitif qui permet à l'audioprothésiste de mieux expliquer le principe de la correction auditive.

Cet atelier est complémentaire de celui animé par Xavier Delerce sur l'usage des inserts et la mesure du RECD qui permettent d'améliorer la précision du SPLogramme utilisé en mesure in vivo.

EXPOSITION DE POSTERS SCIENTIFIQUES

Hall d'exposition – Niveau 1

Pendant toute la durée du congrès, vous pourrez consulter les différents posters scientifiques, sélectionnés au préalable par notre comité scientifique.

Un prix sera attribué à l'auteur du meilleur poster scientifique.

APPEL À PROJETS

Le Congrès des audioprothésistes organise une exposition de posters sur le thème de l'audition et invite toutes les personnes intéressées à nous faire parvenir leur projet.

Le comité d'organisation encourage en particulier, les étudiants et les nouveaux diplômés à présenter sous cette forme leur mémoire de fin d'études.

Les posters seront exposés pendant toute la durée du Congrès et feront l'objet d'une session de présentation.

Le Prix du meilleur poster sera attribué par un jury spécial présidé par Monsieur Arnaud COEZ, Audioprothésiste, Pharm. D, Ph D, premier vice-président du Collège National d'Audioprothèse.

Les Cahiers de l'Audition publieront - avec l'accord de leur auteur - une sélection des meilleurs posters retenus par le comité scientifique.

Chaque poster doit présenter un travail scientifique de manière synthétique, illustré par des schémas, tableaux et photos.

L'auteur choisit librement son sujet avec pour seule contrainte d'avoir un lien direct avec l'audition. Il peut s'agir de toute question concernant notre profession tant dans le domaine des matières fondamentales que l'acte prothétique proprement dit : étude clinique ou de laboratoire, cas d'appareillage difficile, expérience professionnelle originale...

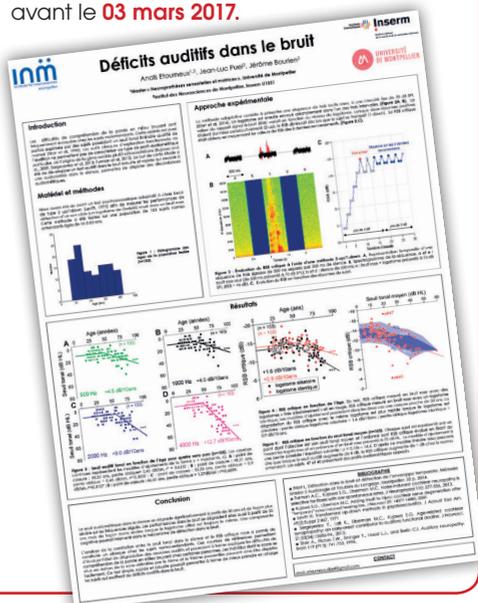
Comment participer ?

Adressez une présentation de votre projet **avant le 17 février 2017** par courriel à : christine.dagain@wanadoo.fr en précisant le nom, le prénom et les coordonnées de l'auteur, le titre et le sujet en 5 lignes maximum.

Dimensions :

La taille de votre poster (réalisé par vous-même) doit faire 90 cm large x 120 cm de haut.

Chaque projet sera étudié par le comité scientifique qui fera connaître sa décision avant le **03 mars 2017**.



LISTE DES EXPOSANTS

Congrès des audioprothésistes 2017

(Liste arrêtée au 6 février 2017)

- AEMN
- AFI
- AMPLIFON
- ANNUAIRE FRANÇAIS
D'AUDIOPHONOLOGIE/AUDITION TV
- ASSOCIATION FRANCE ACOUPHÈNES
- AUDIKA
- AUDILAB
- AUDIO 2000
- AUDIO INFOS - EDP SANTÉ
- AUDIOFILS
- AUDITION CONSEIL
- AUDITION MUTUALISTE
- AUDITIONSANTÉ
- AUDITIONSOLIDARITÉ.ORG
- AUDYX
- BIOTONE TECHNOLOGIE SAS
- BUCODES SURDIFRANCE
- CARTE BLANCHE PARTENAIRES
- CDA (CENTRALE DES
AUDIOPROTHÉSISTES)
- COCHLEAR FRANCE SAS
- COLLÈGE NATIONAL D'AUDIOPROTHÈSE
- COSIUM
- ENTENDRE
- FÉDÉRATION NATIONALE DES ÉTUDIANTS
EN AUDIOPROTHÈSE
- GN HEARING SAS
- HANSANT FRANCE
- HEARWEAR PROJECT
- INTERSON PROTAC
- INVENTIS SRL
- IPA TECHNOLOGIES
- IPRO
- KREOS
- KRYS AUDITION
- L'OUÏE MAGAZINE
- LES CAHIERS DE L'AUDITION
- LUZ AUDIO
- MARK'ASSUR
- MED-EL
- NEWSON
- OPTICAL CENTER
- OTOMETRICS
- PRODITION
- RAPID SHAPE
- RAYOVAC FRANCE
- SCR ELECTRONIQUES
- SENNHEISER
- SIGNIA (SIVANTOS)
- SMS AUDIO ELECTRONIQUE
- SOLUSONS
- SONANCE AUDITION
- SONETHIC
- SONOVA
- STARKEY FRANCE
- UNSAF
- VARTA MICROBATTERY GmbH
- WIDEX FRANCE

MODALITÉS

<p>Formulaire à retourner avant le 10 mars 2017 à :</p> <p>  GROUPE SPAT SAS 233, rue de la Croix Nivert, Bât. 10 75015 Paris - France - Tél. : +33 1 44 26 26 26 E-mail : administration@spat.fr </p>	<p> L'inscription à la visite de l'exposition donne également accès aux conférences gratuites du vendredi.</p>
<p>Veillez NE PAS FAXER ce document, aucune inscription n'étant prise en compte sans règlement.</p>	<p> L'inscription aux conférences et ateliers donne également accès à la visite de l'exposition</p>
<p>Remplir un bulletin par participant (photocopie admise) en lettres capitales.</p>	<p> Les étudiants ont la possibilité de s'inscrire aux conférences, gratuitement sur pré-inscription en ligne www.unsaf.org avant le 10.03.17.</p>

COORDONNÉES

Madame Monsieur

Nom : Prénom :

Profession : *Champ obligatoire*

- | | | |
|--|---|---|
| <input type="checkbox"/> Audioprothésiste | <input type="checkbox"/> Assistant / Secrétaire / Technicien d'Audioprothésiste | <input type="checkbox"/> Conjoint/Enfant |
| <input type="checkbox"/> Étudiant en audioprothèse | <input type="checkbox"/> Industriel | <input type="checkbox"/> Médecin ORL |
| <input type="checkbox"/> Médecin gériatologue | <input type="checkbox"/> Orthophoniste | <input type="checkbox"/> Médecin généraliste |
| <input type="checkbox"/> Médecin ORL | <input type="checkbox"/> Opticien | <input type="checkbox"/> Autre (précisez) : |

Adhérent UNSAF : oui non

Année & lieu de diplôme :
Champ obligatoire pour les audioprothésistes

Facture à établir à l'ordre de :

Société/Laboratoire :
Champ obligatoire, l'accès étant réservé aux professionnels

N° T.V.A. : Adresse :

Code postal : Ville : Pays :

E-Mail : Tél : Fax :

Veuillez m'adresser un bon de réduction SNCF (20 %)

Note : Les bons de réduction SNCF ne sont valables que sous certaines conditions, exclusivement sur le territoire français.

CONVENTION DE FORMATION PROFESSIONNELLE

Enregistrement de l'UNSAF sous le numéro de déclaration d'activité de prestataire de formation 11 75 50675 75 auprès du préfet de la région d'Ile-de-France.

Veuillez m'adresser une convention de formation professionnelle

[Concerne les inscriptions aux conférences + au moins deux ateliers (hormis pour les étudiants)].

Note importante : A réception de ce bulletin d'inscription et de votre règlement, nous vous adresserons une confirmation d'inscription et une facture. Dans le cas où l'intégralité du paiement ne nous serait pas parvenue à l'ouverture du congrès, le participant devra s'acquitter des sommes dues à son arrivée. En cas de règlement par virement bancaire, seules seront comptabilisées les sommes effectivement reçues, le participant prenant à sa charge les frais de transferts interbancaires.

Annulation : Seules les annulations signalées à la SPAT sas par lettre recommandée A.R. ou par fax avant le 10/03/17 permettront le remboursement des sommes versées, déduction faite de 50 € pour frais de dossier. Lieu de juridiction : Paris.

Les informations demandées sont nécessaires pour que votre inscription puisse être traitée par les services de la société SPAT SAS sous la responsabilité de l'UNSAF (responsable du traitement). Elles doivent faire l'objet d'un traitement informatique destiné à la gestion des inscriptions pour le Congrès et des services associés au Congrès. Conformément à la loi « informatique et libertés » du 6 janvier 1978 modifiée en 2004, vous bénéficiez d'un droit d'accès et de rectification aux informations qui vous concernent, que vous pouvez exercer en vous adressant au service administratif du Groupe SPAT SAS (233 rue de la Croix Nivert, Bât. 10 – 75015 Paris). Vous pouvez également, pour des motifs légitimes, vous opposer au traitement des données vous concernant.

L'UNSAF peut être amenée à communiquer vos coordonnées et professions à certains de ses partenaires dans un but de prospection commerciale ou à des fins statistiques. Si vous ne souhaitez pas que vos données soient communiquées aux partenaires de l'UNSAF, veuillez cocher la case ci-contre

Plus rapide !
 Inscrivez-vous en ligne
 avant le 10.03.17
www.unsaf.org

INFORMATIONS PRATIQUES

Congrès des audioprothésistes 2017

PAUSE GOURMANDE AU PALAIS DES CONGRÈS

Niveau 0

- Angelina
- Goutu
- Le Two Paris

Niveau -1

- Mavrommatis
- Paul
- Pomme de Pain

SE RESTAURER A PROXIMITÉ DU PALAIS DES CONGRÈS

1. Sébillon

Ouvert de 12h à 15h / 19h à minuit
20, av. Ch. de gaulle - 92200 NEUILLY
Tél. : 01 46 24 71 31

2. Auberge Dab

Ouvert de 12h à 15h / 19h à 2h
Ouvert de 12h à 2h le sam./dim.
161, av. Malakoff - 75116 PARIS
Tél. : 01 45 00 32 22

3. Le Congrès Maillot

Ouvert de 7h30 à 2h
80, av. de La Gde Armée - 75017 PARIS
Tél. : 01 45 74 17 24

4. Restaurant Janna

Ouvert de 12h à 15h / 19h à 23h
(sauf samedi midi)
13, rue Denis Poisson - 75017 PARIS
Tél. : 01 40 68 93 55

5. De Luca

Ouvert de 12h30 à 14h / 19h à
23h30 (fermé sam. midi)
6, rue du Débarcadere - 75017 PARIS
Tél. : 01 45 74 25 95

6. Chez Georges

Ouvert de 12h à 15h / 19h à 23h30
273, boulevard Pereire - 75017 PARIS
Tél. : 01 45 74 31 00

7. Chez Clément

Ouvert de 8h à minuit
99, bvd Gouvion St-Cyr - 75017 PARIS
Tél. : 01 45 72 93 00

8. Léon De Bruxelles

Ouvert de 11h45 à 1h
95, bvd Gouvion St-Cyr - 75017 PARIS
Tél. : 01 55 37 95 30

9. Le Sud

Ouvert de 8h à 23h30
91, bvd Gouvion St-Cyr - 75017 PARIS
Tél. : 01 45 74 02 77

10. Ma Chère et Tendre

Ouvert de 12h15 à 14h15 / 19h30 à 23h
de 19h30 à 23h le vend. (fermé le dim.)
81, bvd Gouvion de St-Cyr - 75017 PARIS
Tél. : 01 40 68 30 40

11. La Table d'Ugo

Ouvert de 12h à 14h30 / 19h30 à
22h30 - le samedi de 19h30 à
22h30 - Fermé le dimanche
3, bvd Pershing - 75017 PARIS
Tél. : 01 45 72 56 56

12. Le Ballon des Ternes

Ouvert de 12h à 15h / 19h à minuit
103, av. des Ternes - 75017 PARIS
Tél. : 01 45 74 17 98

13. Le Bellagio

Ouvert de 12h à 15h / 19h à minuit
101, av. des Ternes - 75017 PARIS
Tél. : 01 40 55 55 20

14. Oresto

Ouvert de 8h30 à 1h
55, bvd Gouvion St-Cyr - 75017 PARIS
Tél. : 01 56 68 99 40

15. La Casa di Sergio

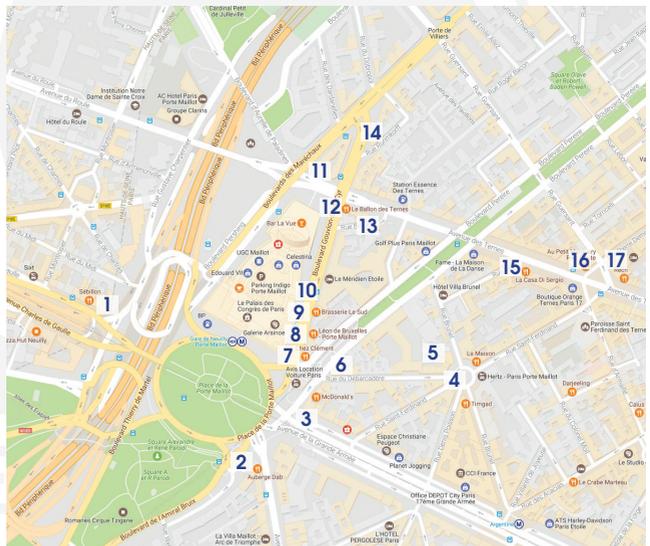
Ouvert de 12h à 23h
77, av. des Ternes - 75017 PARIS
Tél. : 01 44 09 99 06

16. La Terrasse des Ternes

Ouvert de 9h à minuit
Fermé le dimanche
68, av. des Ternes - 75017 PARIS
Tél. : 01 44 09 89 74

17. Môm

Ouvert de 11 à 2h
Ouvert de 11h à 16h le dimanche
4-6, rue Pierre Demours - 75017 PARIS
Tél. : 01 40 68 72 71



INFORMATIONS & CONTACTS



UNSAF
Christine DAGAIN
Chargée de l'organisation du Congrès
christine.dagain@wanadoo.fr

UNSAF
Karen GINISTY
Contact UNSAF Congrès
laudition@wanadoo.fr

UNSAF
Luis GODINHO
Président de l'UNSAF
l.godinho@unsaaf.org

SIEGE DE L'UNSAF
11, rue de Fleurus - 75006 PARIS
contact@unsaaf.org

Retrouvez toutes les informations sur le congrès 2017 ainsi que
le formulaire d'inscription
sur notre site :

www.unsaaf.org

Organisation



SPAT

GROUPE SPAT sas
233 rue de la Croix Nivert, Bât. 10 - 75015 PARIS
www.spat.fr

Fanny HUBERT
Responsable du Congrès
Tél. : +33 1 44 26 26 27
Fax : +33 1 45 54 23 86
fhubert@spat.fr

Eden GAMBOA
Gestion des Conférences
Tél. : +33 1 44 26 26 24
Fax : +33 1 45 54 23 86
egambo@spat.fr